

M. Rose: Le député de Waterloo (M. Saltsman) a émis l'idée, frivole certes, de tenir l'État hors de l'alcove. Je suis d'accord avec lui, mais je ne crois pas que cela ait un rapport avec ce que je disais.

Le député de Kenora-Rainy River (M. Reid) a proposé un amendement. J'ignore s'il a été en contact avec le ministre de l'Industrie et du Commerce mais il semblait que non. Il a proposé comme espèce de moyen terme d'appuyer un amendement qui comporterait, au lieu d'une diffusion mensuelle de renseignements, une diffusion trimestrielle. L'idée pourrait être valable mais pendant que j'étais de l'autre côté de la Chambre, le ministre a hoché la tête pour indiquer qu'elle n'était pas acceptable. C'est un député de son propre caucus qui a proposé l'amendement, et je suis désolé de la réaction car il y a une chose que je peux dire du député de Kenora-Rainy River... qui est peut-être un libéral, mais qui est aussi travailliste. Si vous ouvrez le Guide parlementaire, cette publication appelée avec quelque désinvolture «le registre» par les parlementaires, vous verrez qu'il y figure en tant que député libéral-travailliste. Je pense qu'il a sincèrement à cœur les intérêts des travailleurs. Bien sûr, son parti a une certaine propension à l'historique et souvent à l'hystérique, mais ce député représente une circonscription qui, depuis 1926, a envoyé à la Chambre des députés qui sont non seulement des libéraux, mais aussi des travaillistes. Son amendement a été rejeté et superbement dédaigné par ce ministre à l'ineffable sourire. Même dans l'adversité il a le sourire aux lèvres et je suis sûr que ce soir la longueur du débat le rend malheureux.

Je pense que le député a mis dans cet amendement ses intentions les meilleures, mais cet amendement a été rejeté par le gouvernement. De toute façon, le ministre de l'Industrie et du Commerce semble vouloir faire adopter coûte que coûte ce bill sans se préoccuper de ce qu'il adviendra de l'argent des contribuables.

M. Lessard (LaSalle): Oh, non.

M. Rose: J'entends le président du comité des transports, cet honorable député de Montréal. C'est un de mes...

M. Alexander: Chers amis.

M. Rose: ... chers amis.

M. Alexander: Et aussi un homme fort respectable.

M. Rose: J'aime beaucoup ce président.

M. Alexander: Mais...!

M. Rose: Ce député et moi-même avons un point commun. Jadis, je jouais de la trompette dans une boîte de nuit. J'étais fort surpris d'apprendre que lui était autrefois propriétaire d'une boîte de nuit. Nous avons donc quelque chose en commun. Malgré l'intervention du député, le public est en droit de savoir où va son argent.

Le député d'Oshawa-Whitby (M. Broadbent) a présenté quatre points essentiels. Il a demandé que l'on déclare le nom du bénéficiaire de toute subvention. Qu'y a-t-il de mal à cela? Je ne vois pas pourquoi il n'importerait pas au public de savoir qui bénéficie des subventions en question. Le député voudrait savoir si cela concerne surtout des sociétés à capitaux américains. Pour le simple employé de la GM à Oshawa ou de la RCA ou la GE à Montréal qui risque de perdre son travail à cause de la récente surtaxe américaine, je ne crois pas que cela a beaucoup d'importance. Mais cela peut influencer sensible-

ment à la longue sur les intérêts de la société canadienne et sur notre économie. En ce qui concerne ces subventions, peu importe, je pense, à qui appartiennent les sociétés. La question est de savoir à qui revient l'argent, et je crois que c'est assez juste. Il me semble qu'il faudrait préciser le montant de chaque subvention.

Comme l'a dit le député de Winnipeg-Nord (M. Orlikow), nous avons déjà assisté à ce qu'on ne peut qu'appeler les folles dépenses du ministère de l'Expansion économique régionale. L'argent va à des personnes et à des sociétés qui n'en ont pas vraiment besoin. On a attiré certaines sociétés qui ont beaucoup de moyens dans certaines régions, et on leur a donné des sommes dont elles n'avaient pas vraiment besoin. Le gouvernement du Canada, le donateur, n'avait pas dans ces entreprises une part proportionnelle aux subventions accordées. Cela me semble répréhensible. Les Canadiens devraient avoir dans une entreprise une part du capital-actions en retour du montant accordé.

Mon collègue a aussi demandé une indication du niveau de production au début de la période d'assistance et à la fin du sommet de la crise, de même qu'une indication du niveau d'emploi au début et à la fin de la période d'assistance. On saurait alors si les 80 millions destinés à l'industrie ont accompli quelque chose ou s'ils ont été dépensés frivolement pour relever certaines industries qui ne pouvaient pas contribuer tellement au maintien de l'emploi.

En terminant, et c'est généralement ici que se font entendre les applaudissements, mon collègue a dit qu'il y avait une bonne raison d'être prudent au sujet de la divulgation lorsque la sécurité de l'État est en cause. Dans certains cas, a-t-il déclaré, il faut être très prudent au sujet de la divulgation si la sécurité du pays est menacée. Cet amendement ne met aucunement en cause la sécurité de l'État, du moins au sens où nous l'entendons en général. Dans son récent ouvrage intitulé *The Greening of America*, M. Charles Wright traite en détail de la sécurité de l'État dans l'intérêt de tous. Nous pouvons pardonner toutes sortes d'incompétences et d'injustices dans le meilleur intérêt de tous, mais il devrait exister d'autres sauvegardes.

Pour conclure cette partie du débat, du moins je présume que c'est ce que je fais, j'aimerais dire au ministre, par votre entremise, monsieur l'Orateur, que nous, membres de ce parti, ne le rendons pas responsable de tout lorsqu'il s'agit de savoir où vont ces subventions. Je ne veux pas dire que le ministre soit responsable personnellement, mais plutôt le gouvernement. Mais rien ne serait perdu, à mon avis, et la confiance serait beaucoup plus grande chez le public en général si le ministre était disposé à accepter même l'amendement proposé par le député de Kenora-Rainy River, car, à en juger par les pratiques du gouvernement dans le passé, on peut, à mon avis, penser que les deniers publics ne sont pas toujours utilisés au mieux. Cependant, tous les Canadiens riches ou pauvres, et les pauvres n'ont pas la moindre chance de profiter de ces subventions, contribuent également, sinon en termes absolus, du moins proportionnellement.

Donc, cet amendement ne présente vraiment aucun inconvénient et je fais appel à la conscience libérale et bienveillante du ministre et l'invite à reconnaître que l'idée a du bon. S'il ne peut pas accepter l'amendement de mon honorable ami d'Oshawa-Whitby, il pourrait au moins accepter quelque chose se rapprochant de la proposition du député de Kenora-Rainy River.